



ASTUCE



Fausse bonne idée : le sel pour désherber et le sable pour équilibrer mon sol.

Les jardiniers aiment bien échanger sur leurs pratiques. Lorsqu'on laisse trainer son oreille, il n'est pas rare d'entendre toutes sortes d'astuces pour le moins incongrues : « moi, pour mes allées, je mets du sel, c'est naturel ! », « j'ai du mal à bêcher mon sol alors je mets du sable pour l'alléger ». Revenons sur ces 2 idées reçues et une réponse à tester dans votre jardin.

Du sel pour désherber : depuis l'interdiction de l'utilisation des pesticides de synthèse* et donc des désherbants, la mode est à l'épandage de sel notamment de déneigement pour détruire les herbes des allées, des cours et autres surfaces gravillonnées. **C'EST INTERDIT !**

Quand bien même à première vue c'est efficace pour désherber, pour le reste, c'est un désastre. Le sel est un véritable poison pour les plantes et les sols (déshydratation des plantes, destruction de la vie du sol). Une fois dans le sol, il reste en place et donc nuit durablement à la vie alentour. A la première pluie, le surplus de sel ruisselle vers d'autres espaces : jardin ou caniveau et a des conséquences catastrophiques : dépérissement des plantes, salinisation du cours d'eau portant atteinte à la vie aquatique.

Avant de vouloir éradiquer les herbes qui nous entourent, posons-nous la question : est-ce que ces herbes nous gênent ?

Du sable pour alléger un sol lourd : les sols bretons sont souvent réputés pour leur lourdeur au travail. En cause, notre sous-sol et les argiles qui le constituent. Or un sol meuble est un bon équilibre de plusieurs éléments : argile, limon, sable, humus. Si nous ajoutons seulement du sable, il ne se mélangera pas à l'argile et à la première pluie diluvienne, le sable se collera aux éléments fins du sol et formera une couche dure en surface dite croute de battance.

Afin de structurer un sol, il est préférable de cultiver des engrais verts (phacélie, moutarde, vesce, féverole, trèfle ou seigle) ou encore d'apporter du compost en surface.

* (Loi Labbé : Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdisant l'utilisation, la détention et l'achat de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique par les particuliers depuis le 1er janvier 2019)

Une vraie bonne idée qui apporte la solution à ces deux fausses bonnes idées : **le paillage organique**. Au jardin, le paillage organique est LA solution pour désherber, limiter les arrosages, enrichir le sol en humus et donc équilibrer son sol.



ASTUCE



Accueillir la biodiversité en hiver

Partout les jardiniers entendent qu'il faut favoriser la vie au jardin. Cette vie, à la saison du jardin, est primordiale pour l'équilibre du jardin : pollinisation, prédation, décomposition. En hiver, elle a aussi besoin d'un coup de pouce.

Le premier acte est de supprimer les insecticides car le plus souvent, ils tuent tous les insectes même ceux qui sont bénéfiques au jardin : coccinelles, perce-oreilles, chrysopes qui se nourrissent de pucerons par exemple. A savoir, depuis le 1er janvier 2019, les phytosanitaires ne sont plus autorisés pour les particuliers (Lois Labbé) sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.

Ensuite, **plus le jardin aura des végétaux divers et variés, plus la faune sera diversifiée** car toutes les espèces n'ont pas les mêmes besoins. **Des haies plantées avec des essences d'arbres et d'arbustes seront propices au développement de la biodiversité** : le noisetier, le sureau, le charme, le cornouiller, l'érable champêtre, la viorne obier, etc. Par exemple, les oiseaux ont besoin d'arbres et d'arbustes pour se loger tandis que les pollinisateurs ont besoin de zones fleuries pour se nourrir et les hérissons et les crapauds ont besoin d'endroits tranquilles et à l'abri des regards pour se loger : tas de bois, tas de feuilles mortes, etc.



Quels aménagements sont favorables pour les auxiliaires en hiver ?

- un tas de **branchages laissés à l'abandon** dans un coin du jardin.
- quelques **grosses pierres** ou, mieux, un muret en pierres plates non cimentées permettront à bon nombre de petits insectes de s'installer.
- une **zone sableuse** ou terreuse laissée nue permet aux petits hyménoptères (abeilles solitaires par exemple) de coloniser le jardin.
- un **point d'eau** : un trésor pour toutes les espèces.
- un **fagot de tiges creuses** et/ou à moelle pour les abeilles solitaires.
- un **pot de terre fourré de paille** pour les perce-oreilles.
- un **nichoir à mésange bleue**.
- un **abri hivernal** à coccinelles et à chrysopes.

Alors n'attendez plus pour leur permettre de partager votre jardin !